

CONTRATS



LES CONTRATS

Un actif stratégique de votre entreprise

Audité lors des due diligence, garant de la chaîne de vos droits de PI, de vos libertés d'usage et d'exploitation ainsi que de ceux de vos partenaires, le contrat est un actif immatériel à forte valeur pour votre structure.

Notre engagement

- Sécuriser vos compétences et savoir-faire
- Protéger et valoriser vos droits de PI
- Bâtir des relations de confiance avec vos partenaires et prestataires
- Anticiper les risques, le devenir de vos actifs et le développement de votre entreprise
- Proposer des solutions pragmatiques en adéquation avec vos enjeux
- Nos fondamentaux : Agilité, approche orientée solutions et sécurisation

Une équipe pluridisciplinaire à votre service

- Une équipe de juristes expérimentés en technique contractuelle
- Une approche multidisciplinaire de la PI : brevets, logiciels, savoir-faire, marques, droit d'auteur, dessins et modèles
- Une analyse croisée de vos créations et inventions, rendue possible grâce à un travail collaboratif étroit avec notre équipe d'ingénieurs spécialisés dans vos domaines techniques
- Une expérience éprouvée dans les diverses configurations contractuelles : BtoB - public/privé – public/public – projets subventionnés – nationaux et internationaux
- Une expertise sur des enjeux connexes : RGPD, droit de la santé, procédures collectives, code de la recherche
- Une équipe présente en France, à l'international et qui vous accompagne en français, anglais et allemand

Une approche 360°

Nous vous accompagnons dans l'analyse du contexte de génération de vos actifs de PI. Nous identifions les risques et les actions conservatoires et correctives pour protéger votre patrimoine immatériel.

Nous rédigeons vos contrats et vous assistons dans les négociations pour défendre vos intérêts.

Nous vous sensibilisons, nous vous formons et construisons ensemble la politique PI et contractuelle de votre entreprise.

Sécurisation des partenariats et développements

NDA
MTA
Term-sheet
Collaboration de recherche
Consortium
Prestation de services

Valorisation de la PI

Cession/acquisition
Licence
Option
Copropriété

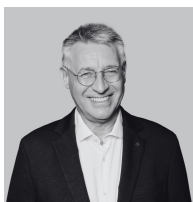
Défense de la PI

Protocole transactionnel
Accord de coexistence

Contract management

Renégociation
Gestion des procédures collectives
Notification de droits
Mise en demeure

CONTACTS



JACQUES VIGNERON

CPI Marques -
Mandataire EUIPO

☎ +33 3 88 15 42 77



SÉBASTIEN GARCIA

Juriste contrat Senior

☎ +33 1 43 12 50 42



ldpolecontrat@ipsilon-ip.com